



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL 22 MARS 2022

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Force Ouvrière condamne l'invasion de l'Ukraine, acte de guerre en violation de la souveraineté de ce pays et en violation des principes de la charte des Nations unies.

Les conséquences de cette guerre se font déjà durement ressentir et partout dans le monde, ce sont comme toujours les populations les moins favorisées qui vont souffrir du fait de l'augmentation des prix et des difficultés d'approvisionnement en biens et alimentation essentiels.

Pour **FO** les salariés et les ménages ne doivent pas subir le contrecoup des sanctions économiques. Les profits réalisés et notamment ceux atteints pendant la crise sanitaire doivent revenir aux travailleurs et pas seulement aux actionnaires : Nul ne doit profiter de la guerre !

Il est donc indispensable que des dispositifs soient pris pour bloquer la hausse des prix sur les produits de consommation courante, sur l'énergie et les carburants.

Concernant le pouvoir d'achat des fonctionnaires, la Ministre de la fonction publique a récemment annoncé un projet de dégel du point d'indice. **FO** n'a eu de cesse d'exiger l'augmentation de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations sur les rémunérations depuis le début du quinquennat, force est de constater que cette proposition du gouvernement est bien tardive et demeure très aléatoire..

En effet, les « concertations » pour déterminer le montant de la revalorisation ne commenceront qu'après les élections présidentielles et l'application de cette mesure ne pourra être concrète qu'après une loi de finances

rectificative votée par le nouveau Parlement donc après les élections législatives.

FO ne peut se satisfaire de cette méthode très particulière !

C'est maintenant que des mesures urgentes doivent être prises dans le cadre de réelles négociations, les agents publics ont déjà subi des pertes de pouvoir d'achat de 22 % depuis 2000, avec une inflation prévue de 4 % en 2022, attendre le résultat de scrutins électoraux pour prendre des décisions n'est pas acceptable !

De plus, un plan pluriannuel de revalorisation du point d'indice doit être engagé afin de compenser les pertes subies, sans oublier une amélioration de la grille indiciaire pour redonner de l'attractivité à l'emploi public et du sens au principe de carrière.

Concernant la question de la réforme des retraites, le sujet de l'âge de départ revient sur le tapis en amont de l'élection présidentielle, avec plusieurs candidats proposant de reculer l'âge légal de départ à 65 ans..

Pour **FO**, cette mesure d'âge est inacceptable car simpliste et dogmatique, elle résonne comme un aveu d'impuissance à améliorer la qualité des emplois et notamment ceux confinés aux bas salaires, aux temps partiels contraints, aux contrats précaires que subissent plus souvent les femmes empêchant de bénéficier d'une retraite décente.

FO s'est opposée au système universel de retraite par points qui n'avait d'autre finalité que de contraindre au fil du temps à devoir reculer l'âge effectif de la retraite

FO s'oppose et s'opposera à toute autre réforme conduisant à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier.

FO continuera de porter toutes ses revendications avant, pendant et après les échéances politiques, en toute indépendance.

Concernant la DGFIP, l'analyse initiale de **F.O.-DGFIP** selon laquelle le NRP constitue un outil budgétaire de réduction du maillage territorial des services porteur de graves menaces sur les missions, se trouve malheureusement confortée de jour en jour.

Couplée à un laminage incessant des effectifs, les réformes en cours, loin de simplifier le quotidien des agents et des usagers, exacerbe au contraire les tensions et partout ce ne sont que difficultés pour faire fonctionner les

services, avec des collègues découragés et écœurés par le niveau d'impréparation, et d'obstination qui préside aux restructurations...

Dans le Finistère, la 1ère phase du NRP a été déployée en 2021, et ce, en pleine crise sanitaire. A l'heure où nous parlons, l'ensemble de ces restructurations issues de décisions technocratiques hors sol n'en finissent plus de désorganiser les services, dégrader les conditions de travail des agents et l'exercice des missions.

En 2022 la démolition des services départementaux est en marche dans le secteur sud du département en attendant celle des services du centre Finistère en 2023 apportant son nouveau lot de restructurations toujours plus abracadabrantesques les unes que les autres. !

Mais pour le Directeur Général et ses Directeurs départementaux, à la DGFIP tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... le plus important c'est de cocher la case du calendrier des restructurations et de préserver la vitrine...pour le reste peu importe si rien ne fonctionne derrière... !

Quant à la stabilisation du réseau qui serait issue du NRP, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'elle est illusoire car la tendance inexorable à la plateformisation des missions ne peut qu'aboutir à une réduction sans fin des implantations de la DGFIP, y compris des directions locales, devenues des coquilles vides, l'essentiel des missions étant regroupées dans les DRFiP ou sur des plates-formes supra départementales ou inter régionales. Nul doute que ces nouvelles structures industrielles participeront encore davantage à amplifier le flou dans la répartition des compétences et pour les agents la perte de sens dans leur travail..

F.O.- DGFIP maintient que cette « révolution » n'a aucune vocation à donner de la proximité au réseau, à améliorer l'environnement de travail des agents ou encore à optimiser les relations avec les usagers. Nous demandons l'abandon du NRP et de toutes les réformes de structures en cours.

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce Comité technique local et nous rappellerons nos revendications.

